

DISCOURS DE LA RENTRÉE DE L'AUTOMNE 2024

Allocution du recteur Stéphane Pallage

18 septembre 2024

La version prononcée fait foi.

Bonjour à toutes et tous,

Quel plaisir de vous voir!

Cette rentrée 2024-2025 revêt un caractère tout particulier. Ce 18 septembre 2024, nous rendons hommage à l'un de nos grands recteurs.

Pour la première fois dans son histoire, l'UQAM, par la voie de son Conseil d'administration, remettra un titre de recteur émérite à Claude Corbo, trois fois recteur de l'UQAM sur quatre décennies.

Il était mon recteur, lorsque l'UQAM m'a engagé en 1995. Il était mon recteur en 2012 lorsque j'étais vice-doyen à la recherche de l'ESG. J'étais maître de cérémonie lors de sa dernière collation des grades. Je me souviens être sorti de mon discours pour le signaler à l'assemblée des diplômés et de leurs parents qui s'étaient spontanément levés pour une magnifique ovation.

Nous connaissons Claude Corbo pour son courage, son sens aigu de la diplomatie et de la politique, son amour de l'UQAM, sa plume légendaire. Il sera sur scène avec moi dans quelques minutes pour notre plus grand plaisir.

Mais d'abord, laissez-moi vous souhaiter une excellente rentrée, revenir quelques instants sur l'année écoulée et vous présenter les défis de l'année qui commence.

L'année écoulée a été riche en développement et en réalisations.

Pas une, mais deux conventions collectives ont été signées. Je salue l'excellent dialogue avec les représentantes et les représentants du Syndicat des professeurs, et avec celles et ceux du Syndicat des employés. Aucun sujet n'a été évité lors de ces deux négociations. Je veux souligner la très grande qualité des discussions et la volonté commune de faire avancer l'UQAM.

Dans le cadre de la négociation avec le SPUQ, les maîtres de langues sont devenus professeurs. Les salaires ont effectué un rattrapage historique avec ceux des professeurs de l'Université de Montréal. Il n'y avait aucune raison pour qu'un professeur de l'UQAM soit moins payé qu'un professeur de l'Université de Montréal.

Dans le cadre de la négociation avec le SEUQAM, nous avons abordé de front les questions relatives au travail en présentiel. Le présentiel était la norme depuis la fondation de l'UQAM. Le télétravail a certes été un ajustement nécessaire pendant la pandémie, mais il a perduré bien longtemps après elle.

Le télétravail comporte de nombreux avantages, mais il a aussi de nombreux inconvénients que vous connaissez : il nuit en particulier à l'échange humain, si important dans une université. Il nuit également à la vitalité du Quartier latin à un moment où l'UQAM s'est engagée pour sa revitalisation.

Avec le SEUQAM, nous avons trouvé une voie qui préserve les avantages du télétravail et en supprime les inconvénients : tout employé qui effectue son travail en présentiel à 100 % peut, si le travail le permet, le faire en concentrant ses heures de travail sur quatre jours plutôt que cinq. Le Syndicat et nous le voyons comme un projet pilote à haut potentiel.

La nouvelle convention SEUQAM a aussi permis de nombreuses modifications mutuellement bénéfiques.

J'ai aimé ces deux négociations. Je crois profondément que des personnes de bonne volonté sont toujours capables de trouver le moyen de s'entendre.

Avec le SPUQ et le SEUQAM, nous avons aussi réussi à régler les griefs collectifs, dont certains traînaient depuis des années dans le dédale des tribunaux, et de nombreux griefs individuels ont été déjudiciarisés. Enfin, avec le SEUQAM, une entente historique sur l'équité salariale a été trouvée, un dossier qui remontait à 2016.

J'insiste beaucoup sur ces points parce qu'à travers eux, l'UQAM respire, l'UQAM s'épanouit, l'UQAM est créatrice, l'UQAM est fière, l'UQAM a confiance en elle, l'UQAM jouit de la plus belle des paix sociales.

Au cours de l'année écoulée, nous avons accueilli six nouveaux membres du comité de direction :

- Guylaine Landry a succédé à Jean-François Champagne et à Louis Baron au vice-rectorat au développement humain et organisationnel,
- Olivier Simard a succédé à Antoine Goutier et à Sylvia Thompson au vice-rectorat à l'administration et aux finances,
- Priscilla Ananian a accédé au poste de vice-rectrice associée à la relance du Quartier latin,
- Fabrice Brunet a accédé à celui de vice-recteur associé au développement des sciences de la santé,

- Johanne Grenier a succédé à Jean-Christian Pleau au vice-rectorat à la vie académique et
- Annie Dubeau a succédé à Jean Bélanger au décanat de la Faculté des sciences de l'éducation.

Je salue tous mes nouveaux collègues et remercie celles et ceux, qui à titre régulier ou à titre intérimaire, ont fait un travail fabuleux dans ces mêmes postes.

Fait à signaler, pour la première fois depuis longtemps, notre comité de direction est aujourd'hui parfaitement paritaire. Un jour, il ne sera, je l'espère, plus nécessaire de souligner ceci, mais les plafonds de verre ont la vie dure et ils ne sont sains dans aucune organisation.

L'année 2023-2024 a vu la nouvelle politique québécoise de financement des universités prendre forme. La ministre a fait preuve de beaucoup de courage en s'attaquant au déséquilibre lié à la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux.

Le président de l'Université du Québec, Alexandre Cloutier, et moi-même avons expliqué dans les médias à quel point cette mesure favorisait les universités anglophones par rapport aux francophones. L'UQAM, qui a choisi de demeurer fidèle à sa mission, et de ne pas ouvrir tous azimuts des programmes entiers en anglais, en a beaucoup souffert. La déréglementation a créé un gouffre financier entre l'UQAM et Concordia, pourtant au profil très similaire avant cette mesure.

En rétablissant une forme de péréquation entre les universités bénéficiant d'un plus large bassin d'étudiants internationaux et les autres, la ministre rétablit un équilibre salubre dont les universités francophones bénéficieront avec le temps.

Je parle de courage ministériel parce qu'il est réel. Vous avez vu et entendu les recteurs des universités McGill et Concordia lever leur bouclier et attaquer violemment le gouvernement sur un angle identitaire.

La mesure n'avait rien d'identitaire. Elle était purement économique et rétablissait une équité trop longtemps bafouée. McGill et Concordia poursuivent aujourd'hui le gouvernement. Cela me conforte dans l'idée que ce sont bien des universités privées. Vous avez déjà vu une université publique poursuivre le gouvernement?

La nouvelle politique québécoise de financement des universités, en introduisant une partie fixe de 30 %, réduit aussi le poids du financement associé purement au nombre d'étudiantes et d'étudiants et réduit de ce fait la concurrence effrénée que se livraient les institutions. Aujourd'hui, les délocalisations sont moins rentables, excusez l'expression, pour les universités les plus agressives. Et nous savons qu'il y en a parfois de l'agressivité chez nos amis et voisins.

Vraiment, la ministre a eu beaucoup de courage en s'attaquant à des montagnes de l'ancienne politique.

Il y a toutefois un bémol dans cette nouvelle formule de financement : les grilles de pondération, celles qui déterminent le coût des études en génie en comparaison de ceux en psychologie, qui déterminent donc la subvention relative de chaque discipline, ces grilles de pondérations n'ont pas encore été revues. Le chantier a été remis à l'année en cours.

Autre bémol, non de la politique, mais du budget de l'État : il n'y a aucun argent neuf, contrairement à ce qui avait été anticipé. Selon notre collègue, professeur émérite, Pierre Fortin, le Québec a besoin d'un réinvestissement annuel de 1,3 milliard dans le réseau des universités pour se comparer à l'Ontario. Selon les calculs de l'Université du Québec, l'UQ dans son ensemble requerrait en sus de cela 100 millions de rattrapage par rapport aux universités à charte. Selon nos propres calculs, l'UQAM requerrait environ cinquante millions en sus de cela pour combler son sous-financement historique.

J'ai la solution pour notre courageux gouvernement. Je la tiens des rédacteurs du rapport Parent, notamment du grand sociologue Guy Rocher qui en témoignait récemment lors de son 100e anniversaire. Il suffirait de ne financer avec des fonds publics que les universités publiques.

Ah oui, mais comment détermine-t-on quelle université est publique ou privée. C'est simple, voici quelques critères : vérifier lesquelles ont été créées par le gouvernement du Québec donne une excellente indication. Comparer le salaire des recteurs est un autre indice. Regarder lesquelles se trouvent dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec est indiscutable.

C'est trop facile de se dire public parce qu'on bénéficie de financement public, sans assumer les obligations du secteur public. Les avantages, sans les obligations. Avoir le beurre et l'argent du beurre est une expression qui le dit très bien.

L'UQAM est une université publique qui prend très à cœur la mission publique qui lui a été confiée, celle de l'accessibilité aux études universitaires en français.

Daniel Johnson père s'était inspiré du réseau public de l'Université de Californie pour créer l'UQ. Je n'ai pas tout à fait tort en qualifiant l'UQAM de Berkeley du Québec.

Dans bien des pays, c'est une évidence qu'on ne doit pas financer le réseau privé avec des fonds publics. Suggérer cette évidence relève parfois au Québec d'une certaine impertinence... que je suis heureux de posséder. Certaines universités montréalaises n'hésitent pas à se comparer à Harvard. À ma connaissance, Harvard ne reçoit aucune

subvention publique. Il ne viendrait même pas à l'esprit de son président d'en demander.

Dans la mesure où le réseau des universités publiques manque cruellement de financement, n'est-il pas temps de revoir plus fondamentalement le financement du réseau privé?

Cela nous permettrait de jouer encore mieux notre rôle d'ascenseur social, au bénéfice du Québec tout entier.

Je termine sur les finances par un point de vigilance. La ministre de l'Enseignement supérieur nous a écrit comme chaque année pour nous préciser le montant de la subvention d'investissement de l'Université. Cette somme s'ajoute aux soldes accumulés pour les travaux de mise à niveau de nos infrastructures déjà planifiés.

Nouveauté cette année, le montant que nous sommes autorisés à dépenser est limité à un montant légèrement supérieur à la subvention. De facto, notre solde est gelé pour l'année académique en cours. Cette mesure qui affecte universités et CÉGEPS est inquiétante. Nous sommes en discussion avec le ministère pour qu'il nous soit possible d'effectuer l'ensemble des travaux pour lesquels des contrats sont actuellement signés.

L'année académique qui commence est aussi marquée d'une très bonne nouvelle. Si l'hiver dernier, nous avons réussi à stabiliser les effectifs étudiants après quelques années de réduction, l'année académique qui commence voit pour la première fois les effectifs étudiants croître. Un peu plus de 2000 étudiants supplémentaires se sont inscrits à l'UQAM cet automne.

Je veux remercier l'équipe du Registrariat qui a fait un travail extraordinaire pour améliorer les processus et permettre un envoi plus rapide des réponses aux candidats. Je remercie aussi les professeurs et chargés de cours qui ont façonné de nouveaux programmes et révisé les programmes existants. Ce ne sont pas moins de 11 nouveaux programmes qui sont offerts cet automne, dont certains affichent complet. Bravo. L'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants est un signe important de la qualité de nos services et de notre proposition académique.

Continuons dans cette voie. Chaque nouvelle étudiante, chaque nouvel étudiant permet à l'UQAM d'exercer son rôle d'ascenseur social, et cela, ça n'a pas de prix.

L'année académique qui commence sera aussi celle d'un nouveau Plan stratégique. Nous avons beaucoup travaillé collectivement pendant près d'une année sur les grandes orientations stratégiques de l'Université. Les travaux ont culminé par la première réunion conjointe dans l'histoire de l'UQAM de la Commission des études, du Conseil d'administration et du Comité de direction le 9 avril dernier lors un grand lac-à-l'épaule.

En cette date, qui marquait aussi le 55^e anniversaire de la création de l'UQAM, les instances de l'Université ont élaboré un projet de Plan stratégique dont la version la plus récente fait l'objet d'une recommandation unanime de la Commission des études au Conseil d'administration.

L'adoption d'un Plan stratégique est un moment important pour une communauté universitaire. C'est l'occasion de se souvenir d'où nous venons et de déterminer où nous voulons aller collectivement.

Nous venons de la Révolution tranquille. La création de l'UQAM en 1969 est inspirée probablement autant du Rapport Parent que du Refus global. Notre mission était celle de l'accessibilité aux études universitaires en français. Une très belle mission, qui est plus que jamais la nôtre.

En 55 ans, l'UQAM a fait avancer la société québécoise par ses formations, sa recherche, sa création, ses services à la collectivité. Elle va continuer à le faire.

L'un des domaines où le Québec a grandement besoin d'une approche uqamienne, c'est la santé. Le développement de nouvelles façons de former les professionnels de la santé peut contribuer de façon importante à soigner un système de santé malade. Notre approche sera celle de la santé globale dans laquelle la prévention est essentielle. Au niveau des soins, nous privilégierons une approche de santé communautaire et une vision multidisciplinaire. Notre contribution dans ce domaine a le potentiel d'être transformatrice pour le Québec.

Sur ce sujet, notre vice-recteur associé au développement des sciences de la santé travaille très fort pour la mise en place d'une nouvelle faculté des sciences de la santé. Plusieurs ateliers seront proposés cet automne, à commencer par une grande rencontre du corps professoral le 4 octobre prochain.

Le projet de faculté sera présenté au Conseil d'administration au cours de cette année académique.

Nous approchons du 7 octobre qui est une journée de grand deuil pour Israël. Victime d'une attaque d'une extrême cruauté par le Hamas, le gouvernement d'Israël a répliqué par une guerre qui se poursuit aujourd'hui, où de nombreux civils palestiniens ont perdu la vie. Face à un tel conflit, l'Université a pris position en faveur de la paix, en mai dernier, par la voix de son Conseil d'administration.

Je veux nous rappeler à tous, les valeurs de tolérance et de respect qui caractérisent l'UQAM. Nous sommes un lieu de paix et de débat respectueux. Les appels à la haine, l'antisémitisme, l'islamophobie, le racisme, sous quelque forme que ce soit, n'ont pas leur place à l'Université. Le 7 octobre doit être un jour de recueillement pour les deux parties à cette triste guerre et pour l'humanité dans son ensemble.

Je vous confirme qu'il y aura le 1^{er} mars prochain, une nuit de la poésie de l'UQAM à la Place des arts. Vous êtes toutes et tous invités à y participer. Cette nuit de la poésie s'inscrit dans la programmation de la nuit blanche de Montréal.

Et pour conclure, je vous remercie de l'engagement très fort qui est le vôtre pour l'Université du Québec à Montréal, pour l'avancement du Québec et de Montréal.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année académique!